



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services bancaires

Question écrite n° 79462

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les pratiques commerciales de certains établissements bancaires et notamment à l'encontre des personnes vulnérables. En effet, certains de nos concitoyens et notamment des personnes âgées sont régulièrement victimes de pratiques commerciales qui peuvent être qualifiées d'abusives car revenant à vendre des produits bancaires inadaptés à la situation de la personne. Les victimes de ces pratiques sont notamment des personnes âgées qui ne comprennent pas forcément les subtilités nécessaires entre les différents placements proposés et sont dans un rapport de confiance quasi-total avec leur banquier. Or les changements réguliers de conseillers ainsi que les objectifs à atteindre en termes de vente de produits financiers par les agents commerciaux conduisent à des ventes de produits totalement inadaptés dont la vente profite plus à la banque qu'au client, client qui, perdu dans le nombre de produits proposés et les appellations parfois trompeuses, accepte des produits bancaires inadaptés et coûteux qui vont à l'encontre de leur intérêt. Des mesures importantes ont déjà été prises en termes de transparence pour permettre une meilleure lisibilité des clients des transactions faites par les banques et notamment des frais qui leur sont facturés par leur banque. Aussi, il souhaiterait qu'elle lui indique les mesures supplémentaires qui pourraient être prises afin d'assurer une meilleure protection de nos concitoyens face aux pratiques commerciales abusives de certains organismes bancaires.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79462

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2010, page 5980

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)